

Trions plus,  
trions sans nous tromper !



# GUIDE

du tri



2023. Nouvelles consignes pour

1 geste  
de TRI  
**+  
SIMPLE**



Je dépose dans  
les points d'apport volontaire  
**le verre**



**LE VERRE  
SE RECYCLE  
À L'INFINI !**

**BOUTEILLES,  
POTS ET BOCAUX**  
*sans couvercle ni bouchon*



## LES BONS GESTES DE TRI

Je jette le verre **DANS** les colonnes d'apport volontaire... Les déchets déposés à côté ne seront pas ramassés.

Je dépose avec les ordures ménagères (bac à couvercle foncé)



**VITRES BRISÉES**



**VAISSELLE  
CASSÉE**



**VASES / MIROIRS  
FÊLÉS**



**LES POTS  
DE FLEURS**

Je dépose dans  
le bac à couvercle jaune  
**TOUS les emballages  
recyclables  
et valorisables**



**JE SORS MON BAC  
1 SEMAINE SUR 2**

**PAPIERS**



**EMBALLAGES MÉTAL  
& CONSERVES**



**LES BONS GESTES DE TRI**

- ✓ Bien les vider
- ✓ Inutile de les laver
- ✓ En vrac, pas dans un sac
- ✓ Compacter pour + de place
- ⊘ Ne pas y jeter les «objets» en plastique.  
Ce ne sont pas des emballages.

**EMBALLAGES &  
BRIQUES EN CARTON**



**TOUS  
+ EMBALLAGES  
EN PLASTIQUE**



**BOUTEILLES ET  
FLACONS  
EN PLASTIQUE**



**SACS & FILMS  
EN PLASTIQUE**



**BARQUETTES, POTS, BOITES, SACHETS,  
GOURDES, TUBES ... EN PLASTIQUE**

Je dépose dans  
le bac à couvercle foncé  
**les ordures ménagères**



**DANS UN SAC  
BIEN FERMÉ !**

---

**RESTES  
DE REPAS**

---



---

**POLYSTYRÈNE**

---



---

**MASQUES, COUCHES  
& PAPIERS SOUILLÉS  
(MOUCHOIRS, NAPPE...)**

---



---

**VAISSELLE (GRÈS, PORCELAINE...)  
& PETITS OBJETS (PLASTIQUE, BOIS, MÉTAL...)  
CASSÉS (NON RÉPARABLES)**

---



## **LES BONS GESTES DE TRI**

Compostage des déchets alimentaires, don ou réemploi des objets usagés...  
Avant de jeter, je pense à la meilleure des alternatives pour jeter moins !

Je dépose dans  
le bac à couvercle vert  
**les déchets verts**



**EN VRAC DANS LE BAC  
PAS DE SAC**

### TONTES DE PELOUSES



### TAILLES DE HAIES ET D'ARBUSTES



### FLEURS ET FEUILLES MORTES



### RÉSIDUS D'ÉLAGAGE, DE DÉBROUSSAILLEMENT



## LES BONS GESTES DE TRI

- ✓ Seul le bac vert fourni par la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay sera collecté.
- ✓ Les fagots, sacs ou autres bacs déposés à côté du conteneur ne seront pas ramassés. Les surplus devront être déposés en déchetterie. *Si vous ne pouvez pas vous déplacer en déchetterie, le service collecte peut vous proposer une collecte à domicile sur rendez-vous (service payant)*
- ✓ Les végétaux ne doivent pas être mélangés à d'autres déchets (gravats, restes de cuisine...)
- ✓ L'entretien du bac doit être assuré par l'utilisateur.

# Je porte mes déchets volumineux et spécifiques en déchetterie

AVANT DE JETER

•DON•RÉPARATION•

•RÉEMPLOI•

**Les 11 déchetteries** acceptent gratuitement :

- les appareils électroménagers
- du bois
- de la ferraille,
- des gravats
- des encombrants
- des déchets verts
- de mobiliers
- des pneus
- du carton
- du papier
- des piles
- de l'huile noire
- de l'huile de friture
- des déchets diffus spécifiques

Accès sur présentation d'un justificatif ed domicile, limité aux véhicules de moins de 1m90 - Apport limité à 5m<sup>3</sup> de déchets par semaine, 20l pour les liquides et 5 pneus.

## Horaires d'ouverture

Du mardi au samedi : de 9h20 à 18h

Les dimanches et jours fériés : de 9h20 à 12h

**Fermées tous les lundis, le 25 décembre, le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> mai**

## 11 DÉCHETTERIES

### Béthune

Rue du Rabat  
Tél. : 03 21 57 38 54

### Bruay-La-Buissière

Rue de Belle Vue  
Tél. : 03 21 52 47 46

### Calonne-Ricouart

Rue du Champagne  
Tél. : 03 21 61 07 37

### Haisnes-lèz-La Bassée

Route de Vermelles  
Tél. : 03 21 37 49 85

### Houdain

Rue du Bois Caron  
Tél. : 03 91 80 67 95

### Isbergues

Rue Jean Jaurès  
Tél. : 03 21 61 54 40

### Lillers

Rue des Flandres  
Tél. : 03 21 54 43 11

### Marles-les-Mines

Rue du Centre  
Tél. : 03 21 65 06 61

### Nœux-les-Mines

Rue de l'Égalité  
Tél. : 03 21 66 96 63

### Ruitz

Zone Industrielle  
Tél. : 03 21 52 48 09

### Saint-Venant

rue de Saint-Floris  
Tél. : 03 21 54 00 54

# Déchets pros et «gros volumes»

**La déchetterie «gros volumes»** (rue Rabat à Béthune) est ouverte aux professionnels ayant leur siège social sur le territoire de l'Agglomération et aux particuliers.

*Accès autorisé aux véhicules de plus de 1m90 - Apport limité à 12m<sup>3</sup> de déchets par semaine et par type de déchets.*

## Horaires d'ouverture

*Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h*

*Le samedi : de 8h30 à 12h30*

*Fermée tous les dimanches et jours fériés*

ATTENTION · Accès payant selon le type de déchets

## Les déchets dangereux



**EN DÉCHETTERIE  
PAS DANS MON BAC**

Les déchets diffus spécifiques (DDS) ménagers sont des déchets issus de produits chimiques pouvant présenter un risque significatif pour la santé et l'environnement en raison de leurs caractéristiques physico-chimiques. La limitation de leur impact sur l'environnement et la santé humaine nécessite un traitement particulier. Ils doivent donc obligatoirement être cêtre déposés dans les contenants en déchetterie.

## Électroménager/mobilier

**Éco-participation «1 pour 1»** : les magasins ont l'obligation légale de reprendre gratuitement votre ancien appareil ou meuble lors de l'achat d'un modèle neuf équivalent.

C'est la reprise « 1 pour 1 » : 1 appareil recyclé pour 1 appareil acheté.

# L'amiante - collecte à domicile

## ÉTAPES À SUIVRE

- 1** Appelez le service de collecte au 03 21 57 08 78 pour une prise de rendez-vous.
- 2** Un agent se rend chez vous, évalue les volumes, vérifie l'accessibilité du camion pour l'enlèvement, vous informe sur les précautions à prendre pour manipuler les déchets amiantés et établit un chiffrage. Si vous acceptez les conditions l'agent dépose le(s) big-bag(s) nécessaire(s) au conditionnement.
- 3** Une fois les déchets amiantés conditionnés et le(s) big-bag(s) fermé(s) hermétiquement, un rendez-vous est fixé pour les évacuer.
- 4** Un camion enlève le(s) big-bag(s).

**Afin de limiter les risques encourus par les usagers et les agents de déchetterie, les déchets d'amiante des particuliers sont collectés à domicile. Le dépôt en déchetterie n'est plus autorisé.**

*Ce dispositif concerne uniquement **les particuliers** de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane.*

*Le coût de la prise en charge est forfaitaire et s'élève à 30 € par big-bag. La facture sera envoyée par le Trésor Public.*

## DÉCHETS D'AMIANTE LIÉS COLLECTÉS

Les tôles plates, les tôles ondulées, les tuyaux, les plaques de cloisonnement, les ardoises en amiante ciment



# Que deviennent nos emballages triés ?



50 boîtes de conserve =  
1 machine à laver



650 canettes en alu = 1 cadre de vélo  
*L'aluminium se recycle à l'infini*



27 bouteilles transparentes =  
1 pull en laine polaire



6 briques alimentaires =  
1 rouleau de papier toilette



200 flacons d'entretien = 1 poubelle



3 boîtes de céréales =  
1 boîte à chaussures

Extrait du rapport Eco Emballages de 2014

L'INFO  
EN PLUS

## BAC CASSÉ OU TROP PETIT ?

Téléchargez le formulaire sur notre site internet [www.bethunebruay.fr](http://www.bethunebruay.fr) rubrique Infos pratiques / La collecte des déchets / demande d'intervention bacs et retournez-le à l'adresse [collecte@bethunebruay.fr](mailto:collecte@bethunebruay.fr).

## JOURS ET HORAIRES DE COLLECTE

Rendez-vous sur notre site internet [www.bethunebruay.fr](http://www.bethunebruay.fr) rubrique Infos pratiques / La collecte des déchets.

# Avec **MOINS DE DÉCHETS**, c'est encore plus **FACILE DE TRIER**

## **Si j'achète des produits moins emballés :**

*Je diminue le prix de mon chariot, j'évite de gaspiller les matières premières et les énergies nécessaires à la fabrication et au recyclage des emballages.*

**J'augmente mon pouvoir d'achat et je contribue à protéger l'environnement.**

## **QUELQUES RÉFLEXES UTILES**

- 1** Fini les sacs à usage unique.
- 2** Je choisis des produits avec peu d'emballage.
- 3** J'adapte le format de mes achats à la composition de ma famille.
- 4** Je pense à faire une liste de courses pour limiter les achats superflus.
- 5** J'évite les produits jetables.
- 6** Je préfère les produits rechargeables.
- 7** J'achète des fruits et légumes en vrac et de saison.
- 8** Je consomme l'eau du robinet.
- 9** Je fabrique mes produits ménagers au naturel.
- 10** J'évite le gaspillage alimentaire.
- 11** Je composte mes déchets.
- 12** Je colle un Stop Pub sur ma boîte aux lettres.
- 13** Je pense à offrir des cadeaux dématérialisés.
- 14** J'ai les réflexes don, réutilisation, réparation avant de jeter.

Contact : 03 21 57 08 78  
ou [collecte@bethunebruay.fr](mailto:collecte@bethunebruay.fr)

[www.bethunebruay.fr](http://www.bethunebruay.fr)



Communauté d'Agglomération

**Béthune-Bruay**  
Artois Lys Romane

# COLLECTE des déchets

## ATTENTION !

**Les déchets déposés à côté des bacs  
ne sont pas collectés**



✓ Les bacs doivent être sortis -  
couverts et fermés - sur le domaine  
public, poignées orientées vers la  
route, et rentrés après la collecte.

TOUTES LES CONSIGNES DE TRI  
AU DOS DE CE DOCUMENT

# MON MÉMO-TRI

Je dépose les  
**ordures  
ménagères**  
dans le bac à  
couvercle foncé.

LES RESTES  
DE REPAS



LE POLYSTYRÈNE ET  
LA VAISSELLE CASSÉE



LES EMBALLAGES  
SOUILLÉS OU NON VIDÉS



LES COUCHES ET  
PAPIERS SOUILLÉS



Je dépose les  
**emballages  
recyclables**  
dans le bac à  
couvercle jaune

LES EMBALLAGES  
METAL



LES BOUTEILLES ET  
FLACONS EN PLASTIQUE



TOUS LES  
PAPIERS



LES EMBALLAGES  
CARTON



EN VRAC

LES BOUTEILLES,  
POTS ET BOCAUX  
SANS COUVERCLE



Je dépose  
dans la colonne  
à **verre**

LA VAISSELLE ET LE VERRE CASSÉS  
SE JETTENT AVEC LES ORDURES  
MÉNAGÈRES

JOURS DE COLLECTE

Mes ordures ménagères  
sont collectées

le \_\_\_\_\_  
à partir de \_\_\_\_h \_\_\_\_\_

Mes emballages  
recyclables  
sont collectés

le \_\_\_\_\_  
en semaine paire/impaire  
à partir de \_\_\_\_h \_\_\_\_\_

